

.....  
.....

## PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

### Projet

La CHS, lors de réunions précédentes, a retenu le risque le plus probable : le risque tempête.  
Il s'agit donc d'une **mise à l'abri** en attendant les secours.

Toutes les personnes présentes dans l'établissement seront concernées par le PPMS.  
En cas d'alerte, les élèves ayant des activités à l'extérieur de l'établissement suivront le Plan de mise en sureté de l'établissement dans lequel ils se trouvent (piscine par exemple).  
Les élèves se trouvant à l'extérieur doivent chercher refuge dans l'établissement Public le plus proche.

Le PPMS est en principe déclenché par le Préfet, relayé par le Rectorat et l'Inspection académique.  
Les moyens de transmissions sont tous les moyens de communications disponibles : fax, téléphone ou internet. Les informations sont transmises ensuite par le biais de la radio mais aussi par messagerie (ou tout autre moyen de communication).

#### I - SIGNAL D'ALERTE :

Il doit être **identifié et distinct de celui de l'alerte incendie** qui demande une évacuation immédiate.

Après réflexion :

- la corne de brume serait possible, mais compte tenu de la dimension de l'établissement et du nombre de bâtiments, il faudrait un grand nombre de personnes actionnant cette corne de brume (bouchons d'oreilles indispensables)
- en réalité, il serait nécessaire de réaliser la **sonorisation de la cour** par le biais de haut-parleurs ce qui permettrait de lancer le signal pour tout l'établissement. Le besoin de sonorisation s'est déjà révélé lors des exercices d'évacuation incendie ; il est apparu qu'il était très difficile de transmettre des informations audibles par l'ensemble des élèves et adultes rassemblés dans la cour.

#### II - GESTION DE LA CRISE

##### II-1 – la Cellule de Crise principale

Elle est constituée du Chef d'Etablissement, des Proviseurs adjoints et du Gestionnaire

Le chef d'établissement est le chef de la cellule de crise principale.

Le chef d'établissement déclenche l'alerte

- s'il est prévenu par les autorités d'un risque majeur imminent
- s'il est témoin d'un risque majeur

Il déclenche le dispositif d'alerte retenu en fonction du risque majeur :

Corne de brume	—————>	confinement (risques tempête, toxique)
Alarme incendie	—————>	évacuation (risques sismique, effondrement)

La cellule de crise principale est le bureau du chef d'établissement (ou d'un Proviseur adjoint selon l'orientation du sinistre).

- Si les délais sont suffisants : le chef d'établissement (ou ses suppléants) téléphone à chaque chef de cellule et les réunit dans son bureau afin de faire le point sur la situation. Après ces échanges, chaque chef de cellule et le chef d'établissement donne l'alerte dans son secteur et applique sa mission.
- Si les délais sont insuffisants : l'alerte est immédiatement déclenchée et chacun applique sa mission directement.

#### Les missions du chef d'établissement:

- s'assurer de la mise en place des différents postes en communiquant avec les chefs de cellules secondaires à l'aide du talkie-walkie.
- établir une liaison avec les autorités -> à l'aide de la radio sur la fréquence 87,6 Mhz, Radio France Bleue Poitou puis transmettre aux personnels les directives des autorités (à savoir : chaque cellule de crise secondaire dispose également d'une radio)
- réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution (tenir un cahier chronologique des évènements).
- à leur arrivée, informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels.
- remettre le PPMS aux secours.
- établir la liaison avec les familles : rappeler les consignes. En fin de crise les informer de la situation.
- relation avec la presse : informer.

## **II-2 – les Cellules de Crise secondaires**

- Vie scolaire lycée (CPE et Assistants d'éducation)
- Vie scolaire prepa (CPE et Assistants d'éducation)

#### Missions :

Veiller au bon déroulement des regroupements  
 Etablir les liaisons internes  
 Assurer l'encadrement des élèves  
 Etablir si possible la liste des absents  
 Signaler les blessés ou les personnes isolées  
 Gérer l'attente  
 Assurer la logistique interne

#### Matériel :

Chacune des cellules sera équipée d'une mallette d'urgence contenant :

- 1 poste de radio (autonome ou avec piles) pour la cellule principale
- talkie Walkie (autonome si possible ou avec piles)
- boîte de premiers secours
- stylos /cahiers/ blocs
- sacs plastiques

Fiches individuelles d'observation  
 Copie de la conduite à tenir en cas d'urgence

## **II-3 – l'Equipe Technique de Sécurité**

C'est la même que pour les exercices d'évacuation – veiller à la **polyvalence des personnels** afin de pallier l'absence de l'un d'entre eux

- M. Gaudriault / intervention chaufferie (arrêt des fluides si besoin)
- M. Darmagnac \ coupure vanne générale du gaz
- M. Durepaire : vérification de la coupure d'électricité et réarmement de la centrale à la fin du sinistre
- M. Jaingueneau : accueil éventuel des pompiers

## **III - LES LIEUX DE REGROUPEMENT**

2 pôles distincts pour le jour
--------------------------------

- **le bâtiment A, siège de la vie scolaire Lycée qui sera centre de regroupement pour les lycéens.**  
 Les prepas en cours au bâtiment A restent dans leurs classes.  
 Le bâtiment administratif (hors la cellule principale qui se trouve dans le bureau du Chef d'Etablissement avec accès à tous les moyens de communication) rejoint le bâtiment A – salle des conseils  
 Les élèves du gymnase regagnent le Lycée – salle d'Etude

Tous les élèves et enseignants se trouvant au rez-de-chaussée (salle polyvalente, CDI, salle des profs, reprographie) se rassembleront au Bâtiment A – Salle d'étude

Tous les élèves en classe restent dans leurs classes et attendent les instructions de la vie scolaire

- **le bâtiment B, siège de la vie scolaire CPGE sera centre de regroupement pour les prépas**

Les étudiants restent dans leurs classes et attendent les instructions de la vie scolaire

Les résidents regagnent rapidement le bâtiment B (salle des professeurs)

Les élèves et étudiants se trouvant au Service restauration regagnent rapidement leurs bâtiments respectifs et seront répartis dans les salles disponibles par la vie scolaire

- **personnes handicapées**

principe de solidarité générale : toute personne à mobilité réduite doit pouvoir compter sur au moins 2 personnes valides de son entourage immédiat qui aideront à sa mise à l'abri ou à son évacuation sans gêner la circulation des autres personnes

2 pôles distincts pour la nuit
--------------------------------

Internat secondaire (avec les assistants d'éducation)

Résidence des prépas (implication des Z' d'internat)

#### IV – LES CONSIGNES

Afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques, il est demandé aux élèves de ne pas appeler avec leur portable.

De même, les parents d'élèves ne doivent pas appeler leurs enfants. Ils peuvent rester à l'écoute des radios afin de recueillir les informations officielles. Il est demandé aux parents de ne pas vouloir à tout prix tenter de récupérer leur enfant. Tout sera mis en œuvre au sein de l'établissement pour veiller à la sécurité des élèves.

L'élève sera plus à l'abri dans l'établissement que sur la route. Attendre les autorisations officielles et surtout ne pas créer de surembournement des routes afin de laisser le passage libre pour les services de secours.

#### V – LA SIMULATION

**1<sup>ère</sup> étape :**

Informé le Conseil d'administration de l'état du PPMS

**2<sup>ème</sup> étape :**

Présenter le PPMS à l'ensemble des personnels lors de la journée de prérentrée

**3<sup>ème</sup> étape :**

Faire une simulation test hors de la présence des élèves

**4<sup>ème</sup> étape :**

Rectifier les dysfonctionnements révélés par la simulation test

**5<sup>ème</sup> étape :**

Faire la simulation en présence des élèves et des enseignants

Inviter le référent académique PPMS (pour avoir un regard extérieur)

5<sup>E</sup> -1 : Alerter

Le chef d'établissement réunit les cellules de crise (détermination de l'orientation de la tempête et donc du déplacement des élèves côté opposé à la tempête).

Le signal d'alerte est lancé – le chronomètre démarre.

Les cellules de crise secondaires regagnent leur QG respectif.

- Bâtiment A : vie scolaire ou en face (bureau animatrice culturelle)
- Bâtiment B : vie scolaire ou en face (salle des profs)

Les consignes sont répercutées auprès des surveillants.

Chacun des personnels vie scolaire prend la responsabilité d'un étage.

Au signal les professeurs sortent de leur classe (seuls) et se rassemblent au niveau de l'escalier B : attendre les instructions des membres de la cellule « vie scolaire ».

### 5<sup>E</sup> -2 : Rassembler

Les professeurs dont les classes sont situées du côté opposé à la tempête regagnent leurs classes, les autres demandent à leurs élèves de sortir dans le couloir et restent avec eux. Il est important que les élèves laissent un passage afin de laisser la possibilité aux responsables de circuler.

Rez-de-chaussée : accueil des élèves et adultes venant de l'extérieur ou des autres parties du bâtiment.

Compte rendu à la cellule de crise principale par téléphone ou talkie walkie.

### 5<sup>E</sup> -3 : Fin de l'alerte

Au bout de 40 minutes le Chef d'établissement donne le signal de la fin de l'alerte par oral aux cellules secondaires.

Celles-ci préviennent les professeurs de la fin de l'alerte, étage par étage.

Les cellules de crise « vie scolaire » rejoignent le chef d'établissement et font le bilan de l'exercice.